Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 056-215600891-20260908-CMNE2026_85-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE LORIENT
COMMUNE D'INGUINIEL

REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'INGUINIEL
Séance du 8 septembre 2026

Nombre de conseillers	
En exercice	19
Présents	13
Pouvoirs	5
Pour	18
Contre	0
Abstentions	0

Date de convocation	2 septembre 2026
Secrétaire de séance	Virginie ROBERT

L'an deux mille vingt-six, le huit septembre, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Commune d'INGUINIEL, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Guillaume de BEAUFORT.

Présents : Guillaume de BEAUFORT, Virginie GOMBÉRO, Daniel JAFFRÉ, Virginie BESNARD, Christine BOUCHET, Anne DENEUVE, Pascale ANTONETTI, Vincent LE HAY, Jonathan GRAIGNIC, Virginie ROBERT, Pierre CARRÉRIC, *Nolwenn CLEMENT-STOLL, Sébastien HELLEGOUARCH*

Absents excusés ayant donné pouvoir : Natacha PINHAS *donne pouvoir à Anne DENEUVE ; Yves de BON donne pouvoir à Daniel JAFFRÉ ; Sonia KERNEN-BELLEC donne pouvoir à Nolwenn CLEMENT-STOLL ;* Christophe MALARDÉ *donne pouvoir à Virginie BESNARD ; Marion* RADI donne pouvoir à Pascal ANTONETTI
Absent excusé : Pierre LE FLOCH

2026/085

Région – Convention de partenariat pour la mise en œuvre d'une gestion groupée des Certificats d'Economie d'Energie (CEE)

La commune a adhéré à la démarche de mutualisation pour la collecte et la vente des certificats d'économie d'énergies (CEE) sur le territoire de Lorient Agglo.

La Mission Sobriété et transition Energétique accompagne les communes pour maximiser le volume de CEE des travaux réalisés sur la commune. Elle dépose les dossiers de nos demandes de CEE et assure également la vente pour nous reverser des recettes financières.

Les conditions de délivrance des CEE ont été renforcées par l'Etat (notamment des contrôles sur site).

La Région Bretagne a mis en place un regroupement régional pour la valorisation des CEE. Cela vise à faciliter les dépôts de demande de CEE pour ses membres. Lorient Agglomération souhaiterait adhérer à ce regroupement. Chaque commune doit valider cette adhésion.
Une convention de partenariat pour la mise en œuvre d'une gestion groupée des certificats d'économies d'énergie doit être signée entre la Région et chaque commune.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, :

- **DECIDE** d'adhérer, via une convention de partenariat, au regroupement de la Région Bretagne pour la valorisation des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) ;
- **CHARGE l**e Maire de signer tout document relatif à cette décision.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Guillaume de BEAUFORT

MAIRIE D'INGUINIEL

La secrétaire de séance

MAIRIE D'INGUINIEL